

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 23

Artikel: Lè troisiémè ein tsemin dè fai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Eugène Renduel. *On assure que plus de mille exemplaires sont retenus d'avance.* »

Voici encore une lettre écrite deux jours avant l'audience du Tribunal de Commerce qui devait statuer sur l'interdiction.

C'est mercredi que je plaide.

Je crois, mon cher éditeur, qu'il est important pour vous, pour moi, pour le retentissement du livre et de l'affaire, que la chose soit énergiquement annoncée la veille par les journaux. Voici sept petites notes que je vous envoie, en vous priant d'user de toute votre influence pour qu'elles paraissent demain dans les sept principaux journaux de l'opposition. Vous ferez bien de les porter vous-même et d'en surveiller un peu l'insertion. Faites-en d'autres copies et ajoutez-y une ligne pour votre livre, si vous voulez. Je me repose de ceci sur vous, n'est-ce pas ? Vous comprenez combien c'est important. Répondez-moi un mot et venez donc dîner avec moi un de ces jours.

Votre ami.

Victor Hugo. »

Victor Hugo reprochait vivement à Buloz, le directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, d'avoir une prédilection toute spéciale pour les poésies d'Alfred de Vigny et d'en donner, avant la mise en librairie, de nombreux extraits, alors qu'il ne consentait point à en faire autant pour l'auteur de la *Légende des Siècles*. Buloz répondit froidement à Hugo, que s'il ne publiait jamais de fragment de ses ouvrages, c'est qu'il était assuré de recevoir le lendemain.. une quittance à solder et qu'il n'avait pas l'habitude de payer les services qu'il.. rendait.

On le voit, Victor Hugo était un poète fort pratique et un *commerçant* de première force

BOISVILLETTÉ.

Les momies et les héros de juillet.

Dans un article consacré à la colonnade du Louvre, la *Revue populaire des Beaux-Arts*, qui se publie à Paris, raconte une anecdote assez drôle. La colonnade du Louvre était autrefois précédée d'un terrain vague qui fut sans peine transformé en cimetière provisoire pour y recevoir, après les journées de juillet 1830, les corps des défenseurs de la liberté qui succombèrent dans la prise des Tuilleries et du Louvre, où la lutte fut acharnée et où les Suisses défendirent le trône avec un courage digne d'une meilleure cause.

Mais le peuple de Paris resta triomphant, et il en fut fait du roi Charles X et de la monarchie légitime.

Le cimetière improvisé dont nous parlons avait déjà regu, très peu de temps avant la révolution de 1830, des hôtes inattendus, savoir six momies égyptiennes à demi tombées en dissolution, dans les galeries du Louvre et qui empestaient le musée. Cette inhumation s'était faite la nuit, clandestinement, pour éviter la curiosité railleuse des bauds.

Quelques années se passèrent... La colonne mausolée de la place de la Bastille venait d'être achevée, et les grands caveaux funéraires construits sous sa base, attendaient les morts auxquels on les avait destinés.

Alors, les tombes du Louvre et celles creusées dans d'autres quartiers de Paris, dans les mêmes circonstances, furent ouvertes. Les fossyeurs les démenagèrent en enlevant tout, même les restes des momies. Ces gens-là ne sont pas experts à distinguer les moisisseurs d'un Egyptien des os d'un Parisien. Et tous ces morts, de compagnie, prirent pompeusement le chemin de leur demeure dernière. Aux roulements sinistres des tambours voilés, sous le salut des drapeaux inclinés, et aux frémissements d'un *requiem* de Berlioz, les uns et les autres traversèrent Paris.

Et voilà comme les fils du Nil, sujets des lointains Pharaons, devinrent des héros de Juillet 1830. L'antique Egypte croyait fermement à la vie d'autre-tombe, mais certainement elle n'avait guère prévu pour six de ses enfants cette singulière apothéose.

Araignée du matin.

L'autre matin, de joyeuse humeur, dès le saut du lit, je m'occupais à remettre un peu d'ordre et de propreté dans mon armoire. Il

faut la bonne humeur, pour vous donner ces louables inspirations.

Tout à coup, de dessous ma brossé, sort une petite araignée, tout affolée, courant de droite et de gauche, en quête d'un refuge.

« Oh ! monsieur, s'écrie la servante, en l'apercevant, une araignée !... C'est un mauvais présage. »

— Un mauvais présage ? Et pourquoi donc ? lui demandai-je.

— Je ne sais pas, mais monsieur connaît bien le dicton : « Araignée du matin, chagrin. » Quand on voit une araignée, le matin, il faut s'attendre à quelque contrariété dans la journée.

— Ah ! c'est dans la journée, seulement ? La fâcheuse influence que prête à ces insectes la superstition populaire n'est donc qu'éphémère ?

— Oui, monsieur.

— C'est déjà quelque chose ; ça me rassure, dis-je, souriant.

Voyant que je prenais la chose en plaisantant, Louise — c'est le nom de la servante — fit une légère moue, haussa les épaules, comme pour me dire : « Enfin, ça m'est égal, si monsieur ne veut pas y croire. Monsieur verra bien. »

Je continuai la plaisanterie : « Mais l'araignée que nous venons de voir était toute, toute petite, et n'avait pas l'aspect repoussant de certaines de ses sœurs, au corps noir et velu, aux longues pattes, semblables à destinctacles. Elle ne saurait vraiment être de mauvais augure. »

— Cela ne signifie rien, exclama Louise. Petite ou grande, laide ou non, c'est la même chose.

Il n'y avait pas à discuter. Ainsi donc, pour un jour, ma destinée était, en quelque sorte, entre les pattes de cette petite araignée.

Quelle contrariété me réservait-elle ?

Et, notez bien, qu'il ne s'agissait point là d'une vengeance, vengeance qui, de sa part, eût été pourtant bien légitime, puisque ma brossé l'avait brusquement chassée de son gîte, où, sans doute, elle ne demandait qu'à rester tranquille. Hélas non, c'était bien malgré elle, la pauvre petiole, qu'elle intervenait de façon si fâcheuse dans mon existence. Mais, c'était fatal. Il n'y avait qu'à se résigner.

Et dire que si, pour une raison ou pour une autre, j'avais renvoyé le nettoyage de mon armoire à l'après-midi ou au soir, la vue de cette même petite araignée, mise brutalement à la porte de chez elle, m'eût été le présage le plus favorable. Le dicton est positif : « Araignée du tantôt, cadeau », « araignée du soir, bon espoir ».

O caprices insondables des faiblesses humaines !

Pauvres araignées ! Ce n'était point assez que la nature vous ait donné un aspect si peu avantageux ; ce n'était point assez qu'elle vous ait condamnées à vivre dans nos demeures, où vous êtes en conflit perpétuel avec la vigilance des ménagères, où vos retraites, patiemment édifiées, sont chaque fois détruites, il fallait encore que vous fussiez, pour l'homme, à certaines heures du jour, une rencontre de mauvais augure. Il était dit que vous partageriez la triste réputation des salières renversées, des services en croix, du vendredi, du nombre treize et autres ridicules préjugés.

Pourquoi donc ne vous a-t-on pas accordé la journée tout entière, pour exercer votre heureuse influence, le matin, aussi bien que l'après-midi et le soir ? Ce n'était que justice et cela vous eût un peu réconciliées avec les hommes.

Araignées du matin, innocentes victimes de la plus absurde des superstitions, croyez-moi, révoltez-vous, pétitionnez, réclamez contre les vieux préjugés, contre les injustices du sort,

contre l'organisation actuelle de la société. En notre fin de siècle, il est bien « vieux jeu » de se contenter de sa destinée. Tout le monde se révolte, pétitionne, réclame. Suivez le mouvement. Votre cause est juste. Elle vaincra. X.

Les origines de la fortune des Rothschild.

Se doute-t-on que c'est Napoléon qui fut l'artisan — bien involontaire toutefois — de la fortune des Rothschild ?

Le fait se trouve révélé dans les si intéressants mémoires du général de Marbot, lequel, comme on le sait, fut spectateur et acteur de l'épopée napoléonienne.

C'était au lendemain de la victoire d'Iéna, remportée par l'armée française contre les troupes prussiennes. Chacun des petits princes de l'Allemagne devant avoir sa part de récompense ou de punition selon l'attitude prise durant la campagne, l'empereur prononça la confiscation des Etats de l'électeur de Hesse-Cassel, de la duplicité duquel il avait eu particulièrement à souffrir.

En pareil cas, le droit du vainqueur autorisait la confiscation des biens de son ennemi. Or, l'électeur, forcé de quitter Cassel à la hâte, songea à mettre à l'abri une partie de sa fortune.

Il fit venir à cet effet, nous citons le texte de Mormont, « un juif francfortois, nommé *Rothschild*, banquier de troisième ordre et peu marquant, mais connu pour la scrupuleuse régularité avec laquelle il pratiquait sa religion, ce qui détermina l'électeur à lui confier quinze millions en espèces. Les intérêts de cet argent devaient appartenir au banquier, qui ne serait tenu qu'à rendre le capital ».

La police de Napoléon, en quête de la fortune de l'électeur de Cassel, finit par découvrir le dépositaire. Une commission impériale se rendit aussitôt chez Rothschild, dont la caisse et les registres furent minutieusement examinés. Ce fut en vain, on ne trouva pas trace de l'argent. Les menaces et l'intimidation n'eurent aucun succès auprès du banquier ; on voulut lui défréter le serment, pensant qu'un homme aussi religieux ne voudrait pas se parjurer. Il refusa de le prêter.

On eut recours à un autre moyen : on lui proposa de lui abandonner en toute propriété la moitié du trésor, s'il voulait livrer l'autre à l'administration française. Mais le dépositaire fut inflexible, et, de guerre lasse, on le laissa tranquille.

Les quinze millions restèrent donc entre les mains de Rothschild depuis 1806 jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814. A cette époque, l'électeur de Hesse-Cassel étant rentré dans ses Etats, le banquier francfortois lui rendit exactement le dépôt qu'il lui avait confié.

Mais on se figure la somme considérable qu'avaient pu produire, entre les mains d'un homme habile, ces quinze millions, dans ce laps de temps de huit années, à une époque où l'argent monnayé s'était fait si rare, où celui qui en possédait était le maître du marché.

Ce fut de là que prit son point de départ cette opulence des Rothschild, qui leur permit de prendre pied, peu à peu, dans tous les grands centres civilisés, acquérant partout influence prépondérante. — R.

(*Petit Marseillais*).

Lè troisiémè ein tsemin dè fai.

Berbitchon n'avai jamé èta ein tsemin dè fai. N'avai pas occasion de tant corattà coumeint lè dzeins d'ora que sont adé su la route; et l'avai sa Bronna et son tsai à redallès po allà ào martsi et po menà à maođrè. Tot parâi ia cauquè teims dévessai allà à on einterrà dào coté dè Maracon, et sè décida à montâ dessus

on trein. L'étai trao liien po allâ avoué lo tsai, kâ du pè vai lo Veyron tant quiè lé, lài a on rudo bet. « A la garda ! se sè dese, faut espéra qu'on àodrâ sein vaissâ. » Ye part don po la gârâ avoué sa veste dè noce et son tsapé dè coumenion qu'avâi on grand crêpe einvortolhi, que cein fasâi on pecheint mougnon, que n'ia-vâi pas fauta dè lài tére iò l'allâvè, et dé-mandé en beliet dè troisième, po cein qu'on va tot asse rudo qu'avoué lè z'autro, que sont po lè fins monsus et po madama la menistre.

L'est bon. Sè va chétâ que dévant, dézo lo couvai et quand lo tsemin dè fai arrêvâ, iavâi 'na pecheinta reintse dè clliâo vagons. Sè trovâvè décoté la comotive et tracâ ein derrâi po tsertsi lo wagon iò dévessâi eintrâ. Quand l'eut trovâ, l'aovrè la portetta, s'aminè dedein, et sè chitè su clliâo bio bancs tot gris, qu'on arâi de 'na cutre, tant cein étai dâo et sè pein-sâvè : « N'est pas l'embarres, lài fâ destrâ bon; on sè pâo appoyi, que l'est pertot dâi coussins ; » et fasâi dîns dâi petitès dzevatâiès po cheintrè se iavâi dâo du; mâ po dâo du, n'ia-vâi rein dè du. Sè trovâvè quie tot solet, et ion dâo tsemin dè fai qu'avâi met 'na carlesta d'al-lemand et qu'avâi onna petita giberna, eintrâ vers li et lài démandé sa carta. La lài bailliè.

— Vous ne devez pas être ici, dites-voi, que lài fâ stu l'hommo; vous avez un billet de troisième, sortez et allez en arrière. Et cé coo passé à n'autro wagon.

Berbitchon décheind, revouât clliâo vagons et sè dit : « Mâ sè trompè; l'est bin quie. » Et sè reinfat dedein.

L'autro revint et lo trâovè à la mêmâ pliace, et l'ai fâ : « Dépêchons-nous ! »

— Mâ m'namî, dusso ètrè quie !

— Mais non, c'est un wagon de première.

— Eh bin veni vaire.

Et Berbitchon décheind, preind l'autro pè lo bré, lo fâ recoulâ dè trâi pas, lài montré lo coutset d'ao trein et lài dit :

— Vâquîte la locomotive et lo tombéré iò on met lo tserbon; ora comptâdè après: ion, dou et trâi ! hé, hé !

— Eh bien !

— Eh bin ! y'é on beliet dè troisième et vouâquie lo troisième wagon.
Ora lài su-yo, oï ào na?...

Indemnités.

Un train sur un rocher s'abîme.
Mais, par une faveur du sort,
Une jambe coupée, un mort,
C'est tout. Pas une autre victime.

Pourtant, devant les tribunaux
La Compagnie, hélas ! trainée,
A payer se voit condamnée :
Joli sujet pour les journaux !

Cinq mille francs obtient la veuve,
Après avoir bien discuté;
Quinze mille obtient l'amputé,
Pour une jambe de bois neuve.

La femme pousse les hauts cris :
« Plus pour la jambe que pour l'homme ! »
— Oui-dâ ! Mais avec votre somme
« Vous choisirez dans les maris.

« Tandis que tout l'or de l'empire
Ne saurait rendre à l'amputé
« Son pauvre membre charcuté ! »
Répond le Président, sans rire.

JEAN DE CRISSIER.

Mystère.

Sous ce triste, un de nos abonnés de Genève nous écrit :

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Le fait suivant qui s'est passé dans une ville de la Suisse romande est assez amusant pour solliciter une petite place dans vos colonnes. Il a du moins le mérite d'être vrai.

Deux frères jumeaux, d'une parfaite res-

semblance, comme nous en avons aux Eaux-Vives, pour le physique et la voix, voulaient un jour s'égayer aux dépens d'un pauvre barbier qui ne les connaissait point. L'un d'eux l'envoya donc chercher pour se faire raser et l'autre se cacha dans la chambre à côté. Lorsque François fut rasé à demi, il se leva sous prétexte qu'il avait une petite affaire pressante et alla rejoindre son frère Louis. Il le savonna sur une joue (tout étant prêt pour cela), lui mit son linge autour du cou et l'envoya à sa place.

Le barbier voyant que celui qu'il croyait avoir rasé à demi avait encore toute sa barbe à faire, fut étrangement surpris : « Comment, dit-il, voilà une barbe qui pousse en deux ou trois minutes ! C'est un peu fort ! »

Le jumeau, affectant un grand calme, lui dit : « Quel conte me faites-vous là ? »

Et le figaro de lui expliquer tout naturellement ce qu'il a fait et ce qui est arrivé. « Je vous ai rasé d'un côté, j'en suis sûr, et je n'y comprends rien du tout. »

— Mais je crois que vous rêvez, monsieur.

— Oh ! je m'y ferais plutôt hâcher ! répond le barbier. Il faut que je sois fou, ou qu'il y ait ici de la magie.

Puis il reprit sa besogne en poussant de temps en temps une exclamation sur cet inconcevable incident.

La barbe de François étant terminée, celui-ci se rend auprès de son frère qui revient bientôt avec le linge autour du cou et la joue gauche savonnée.

« Allons, dit-il au barbier d'un ton sec, j'aimerais cependant vous voir une foisachever votre besogne, ceci commence à m'impatienter. »

Pour le coup, le barbier tombe sur une chaise, reste confondu, et n'a plus la force de parler. « Le diable est ici dans la chambre où je perds mon nom, s'écrie-t-il, après un moment de silence. »

Reprenant le rasoir sur l'insistance de son client, le pauvre homme put enfin achever son ouvrage; mais il n'en dort plus et va raconter à droite et à gauche cette mystérieuse histoire, qui finira par lui faire perdre complètement la tête.

Sous le titre : *Les cloches*, nous avons reproduit un poème en prose de M. Victor Tissot, publié dans le *Tinamarre*, journal de la Cavalcade de bienfaisance. Nous remarquons dans ce même journal une satire en vers sur la presse fribourgeoise.

Chaque feuille y trouve sa part, la *Liberté*, l'*Ami du Peuple*, le *Confédéré*, le *Journal de Fribourg* et le *Messager*. Ce dernier journal champêtre y est caractérisé dans ces vers on ne peut plus idylliques :

Le Messager.

Je chante les forêts, les ruisseaux, la verdure,
Les poules, les lapins, les canards, les dindons,
Ma tendresse s'étend sur toute la nature

Et les jolis petits cochons !

Je suis le *Messager*, le vrai journal champêtre,
J'aime les fleurs, les bois, les oiseaux si mignons;
Les coteaux embaumés, les troupeaux qui vont paître

Et les jolis petits cochons !

La bonne odeur des foins m'est un très cher délice,
J'adore le grand air et les jaunes moissons,
Dans l'eau pure qui court voir le poisson qui glisse

Et les jolis petits cochons !

C'est dire que je ne fais pas de politique,
Je ne m'échauffe pas pour les élections.
Je trouve bien meilleur les plaisirs bucoliques

Et les jolis petits cochons !

Fourrures et vêtements d'hiver. — Voici un moyen bien simple de les garantir contre les mites, pendant la saison d'été. Battez-les bien, nettoyez les taches et empaquetez dans

un linge de toile que vous coudrez ensuite. Semez entre les vêtements un peu de poivre noir, puis mettez le paquet dans une toile quelconque, sur les jointures de laquelle vous collerez du papier.

Nettoyage des carafes. — Nous avons déjà indiqué plusieurs moyens. En voici un mis en pratique, toujours avec succès.

Les carafes dans lesquelles séjourne habituellement de l'eau sont marquées intérieurement, au bout d'un certain temps, de cercles blanchâtres, dus à des dépôts calcaires. Un simple rinçage, si énergique qu'il soit, ne parvient pas à les faire partir. Quelques gouttes d'esprit de sel ajoutées à l'eau de lavage, plus ou moins suivant l'épaisseur des incrustations, suffisent pour rendre au cristal toute sa pureté. L'esprit de sel est un produit bon marché qu'on trouve dans toutes les drogueries.

(*Science pratique*).

A propos de bottes. — Un petit problème dont la solution est au fond, très simple, mais où l'on s'embrouille facilement, amusera sans doute bon nombre de nos lecteurs. Voici la question posée : Un voyageur, en passage dans une petite ville, achète chez un cordonnier une paire de bottes de la valeur de 30 fr. L'acheteur remet au cordonnier un billet de 50 francs. Mais celui-ci n'ayant pas sous la main la différence à rendre, court changer le billet chez l'épicier d'en face. Puis il rend 20 francs au voyageur qui ne tarde pas à poursuivre sa route. Mais bientôt l'épicier rapporte le billet de banque qui était faux, et en réclame la valeur. Cette somme lui est rendue. — Quelle est la perte faite par le cordonnier.

OPÉRA. — Mercredi a été donnée, devant une salle archi bondée, *Joséphine vendue par ses sœurs*, une nouveauté pour Lausanne. Le premier acte se passe dans une loge de concierge à Paris, le second au Caire et le troisième dans un intérieur parisien; c'est dire que nous avons assisté à une joyeuse chose, où les situations comiques abondent, les jeux de mots aussi; demandez plutôt à M. Montclair (Alfred Pharaon Pacha), qui nous en a servi à souhait. Nous entendions pour la première fois Mlle Lambrecht, seur de notre étoile, qui détaillait assez agréablement le couplet et qui a le coup de pied léger, à en juger par ceux qu'elle décochait à son ennemi juré, Putiphar Bey (M. Servais); pensez donc, il avait osé tricher dans une partie de billes. Rassurez-vous, grâce à la puissance de l'amour en général et de l'opérette en particulier, elle finit quand même par l'épouser.

La musique est gentille et Mlle Rosalia Lambrecht toujours irrésistible; une pluie de fleurs lui a témoigné des bonnes intentions du public lausannois. — Dimanche, deuxième représentation de *Joséphine*, que tous les retardataires voudront voir.

— Mardi, **Les Dragons de Villars**, opéra-comique en 3 actes, avec le précieux concours de Mlle Cécile Ketten.

Nous attirons l'attention sur une élégante et fine plaquette imprimée par M. J. Couchoud, et contenant deux excellents portraits de Mles Lambrecht et Peyral. Elle se vend au profit des choristes.

L. MONNET.

Magasins populaires de Max Wirth Zurich, Bâle et St-Gall, offrent à des prix très avantageux et envoient échantillons franco.	Etoffes p. Robes, noir p. laine, à Fr. — 85 Cheviet, Beiges, horben en coul. à » 1 15 Etoffes-Fantaisie, nouv. dessins à » 1 20 Ecossais laine pour blouses, etc. à » 1 35 Hautes Nouveautés, laine et soie à » 2 — Etoffes pour jupons à » 60 Etoffes p. habill. d'hommes p.l. à » 4 — Immense choix. Prix reconnus excessivement bon marché.
---	--

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, rue Pépinet, 3.

Papier spécial pour dessécher les fleurs.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.